

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

Rhône et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Etranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Rue Mulet, 8, à l'entresol  
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus  
Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

**Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal**

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

**SOMMAIRE :** LE COMITÉ CONSERVATEUR DU RHÔNE. — CE QU'IL IMPORTE. — LES ANNIVERSAIRES DE LA RÉVOLUTION, L. Ducurtyl. — A TRAVERS LA SEMAINE. — A L'ŒUVRE, Pierre Marcel. — MESSEURS LES CANDIDATS, Sincerus. — UN GÉNIE OPPORTUN... ISTE, Augustin Remy. — BIBLIOGRAPHIE, Nemo. — CONCERTS-BELLECOUR, L. S. — VARIÉTÉS. — MARCHÉS, Thur. Lep. — MAÎTRE JACQUES, Joseph Véry.

**LE**

## COMITÉ CONSERVATEUR DU RHÔNE

A la veille des élections, le spectacle donné par les divers comités républicains de notre département devrait être pour les électeurs un sujet d'études et de réflexions sérieuses.

Que voyons-nous en effet ?

Chaque jour de nouvelles réunions sont annoncées et chaque groupe : opportunistes, socialistes, ferrystes, brissonnistes, élémentaristes, radicalistes, etc., présente de nouveaux compères envieux de grimper au mât et d'attraper la timbale.

Demandez maintenant à tous ces ambitieux ce qu'ils feront pour le peuple. Leurs programmes se ressemblent tous : promettre ce qu'ils ne peuvent tenir ; donner satisfaction aux plus viles passions de la populace, fouler aux pieds tout ce qui a fait la grandeur du pays, voilà leur chanterelle. Stoïciens la veille, épicuriens le lendemain, ces affamés ne voient dans l'élection que le moyen de sortir de leur obscurité et de pouvoir se gaver à leur aise.

Le département doit fournir onze députés, cent *bohèmes* sont sur les rangs. Au milieu de ces compétitions, de ces jalousies, l'électeur honnête, mais ahuri, ne sait auxquels s'en prendre et votera avec le bulletin que lui remettra, chez le *mastroquet* du coin, le courtier intrigant. Celui-ci gagnera à ce métier, si son candidat est nommé, une place de cantonnier ou de nettoyeur d'égoûts.

Voilà, malheureusement, avec le suffrage universel, et, appliqué ainsi qu'il l'est de nos jours, comment se font les élections.

Le comité conservateur du Rhône n'a pas attendu les promesses de ceux qui briguent les places, il s'est inspiré des intérêts de la France, et il a été chercher des hommes que leur *passé*, leur position actuelle, leur indépendance et surtout leur amour du bien public rendaient plus aptes à relever notre pays, et rendre à la nation le calme et la prospérité qui lui manquent.

Ce ne sont pas des hommes de *parti* que le comité désigne aux suffrages des électeurs. La conciliation a présidé au choix qui a été fait et les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions, se trouvent représentés par ces candidats.

Si chacun de nous a des aspirations distinctes, si nos préférences sont pour telle ou telle forme de gouvernement, tous nous n'avons qu'une devise qui est aussi celle de nos candidats :

Religion, Famille, Patrie.

Voici la liste des noms proposés par le comité central, liste qu'approuveront et accepteront tous ceux qui comprennent le sentiment du devoir et veulent retirer le pays du gouffre où le poussent les sectaires.

**MM.**

- Brolemann**, ancien président du tribunal de commerce de Lyon ;
- Chassaignon**, président du Comice agricole de Lyon ;
- Isaac**, père, fabricant, ancien président de la chambre syndicale ;
- Général Isnard**, propriétaire à Saint-Julien-sous-Montmelas (Rhône) ;
- De Jerphanion**, conseiller général de Saint-Symphorien-sur-Coise ;
- Paul Leroy-Beaulieu**, membre de l'Institut, rédacteur en chef de *l'Économiste* ;
- Marnas**, teinturier ;
- De Prandière**, ancien maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon ;
- Prénat**, maître de forges, à Givors ;
- Sonnery-Martin**, conseiller général de Tarare ;
- Terret**, ancien président du tribunal de Villefranche

### Ce qu'il importe

M. le comte de Mun, interrogé par M. l'amiral Gicquel des Touches au sujet des élections, et sur les devoirs que les conservateurs ont à remplir, répond par la lettre suivante. Tous les journaux ont déjà reproduit cette lettre, et cependant nous ne craignons pas de lasser nos lecteurs en la reproduisant. Le caractère de l'homme qui l'a écrite, son dévouement au pays, les grandes œuvres que déjà il a faites et qui sont l'honneur de son nom nous faisaient un devoir de la publier in-extenso.

6 septembre 1885.

AMIRAL <sup>1</sup>,

Vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur les devoirs qu'impose aux catholiques la perspective des élections prochaines. J'hésite d'autant moins à répondre à votre appel, que j'ai toujours regardé comme une obligation de la vie publique de dire loyalement ma pensée et de ne fuir aucune responsabilité. Permettez-moi d'ajouter combien je me sens heureux en exprimant mes idées sur un si grave sujet, de les placer sous le patronage d'un homme dont la vie, toute entière consacrée à Dieu et à la France, est digne de servir d'exemple à ceux qui cherchent dans la religion le plus ferme appui du patriotisme. J'ai signé, de grand cœur, avec vous et quelques-uns des plus généreux serviteurs de l'Eglise et du pays, un manifeste adressé aux électeurs catholiques et que toute la presse a reproduit.

C'est une première réponse à nos communes préoccupations. Défendre les droits imprescriptibles de l'Eglise et ses libertés nécessaires, jeter une digue au devant du torrent d'impunité qui ravage la France et qui, demain, rompant les derniers liens formés par le Concordat, laissera le culte sans asile et ses ministres sans subsistance, frapper d'une irréparable déchéance les hommes néfastes qui ont outragé toutes nos croyances et fait de la guerre contre Dieu le but de leur politique, c'est en effet, le devoir évident de tous les catholiques.

Aucun terrain ne me paraît plus propre à l'union si désirable des bons citoyens. Aucun ne leur offre, avec une cause plus juste, des armes plus légitimes et de meilleures chances de succès.

Mais la France chrétienne attend de nous, mieux qu'une protestation. Elle veut un combat sérieux, peut-être décisif. Notre devoir est de l'y conduire, en levant le drapeau de la croix contre les ennemis de la religion, de quelque nom qu'ils se couvrent, et con-

<sup>1</sup> M. le Vice-Amiral marquis Gicquel des Touches.

viant à nous suivre tous ceux qui ont souci de leur Dieu et de leur âme.

L'appel aux électeurs catholiques répond à cette pensée : je voudrais, comme vous, que tous les candidats qui sollicitent leurs suffrages fissent adhésion publique à cet acte solennel.

Ce serait la consécration la plus pratique et la plus efficace qu'il pût recevoir.

Toutefois, ce n'est là, dans ma conviction, qu'une partie de notre tâche. Il faut porter nos regards au delà de la lutte qui s'apprête et en combattant pour le présent, songer à l'avenir.

La France veut vivre, et la révolution la tue. Elle la tue par l'athéisme officiel qu'elle lui inflige et qu'aucune autre nation n'a connu ; elle la tue par le mépris de la loi divine, sur lequel sont fondées ses institutions et ses lois ; elle la tue par la violence qu'elle oppose au libre ministère de l'Eglise, par l'éducation anti-chrétienne, par la destruction des coutumes traditionnelles ; elle la tue, enfin, par la tyrannie de l'individualisme, par l'égoïsme et la haine qu'il enfante, par la guerre sociale et la ruine matérielle qui en découlent nécessairement.

Voilà ce qu'il faut dire nettement.

C'est l'œuvre du parti catholique dont vous appelez, avec tant de raison, la constitution définitive.

Le peuple est à la fois l'instrument et l'enjeu des luttes électorales, c'est à lui qu'il faut parler ; les politiciens le trompent pour l'exploiter à leur profit : C'est aux catholiques que leur foi met au-dessus des intérêts personnels à lui dire la vérité.

Je voudrais donc qu'au milieu des agitations publiques, un parti se levât qui posât franchement la question sur ce terrain et qui, s'adressant au peuple des villes, des usines et des campagnes, lui montrât d'un côté, la Révolution, sa véritable ennemie, l'abusant depuis un siècle par des promesses chimériques ne donnant à ses souffrances ni remèdes, ni apaisement et ne lui laissant contre l'injustice d'autre recours que la haine ; de l'autre, l'Eglise catholique, sa tutrice naturelle et séculaire, lui offrant dans des institutions sociales, placées dans son égide, le repos, la concorde et la stabilité, dans une législation inspirée par son esprit, la protection dont il a besoin contre les abus de la force, dans des mœurs gouvernées par sa doctrine, l'exemple et le patronage que lui doivent les classes élevées de la nation.

Je voudrais que les catholiques, convaincus que là est le véritable terrain de combat, y portassent toutes leurs forces, et que, laissant de côté les conventions et les petitesesses de la politique, ils offrissent aussi aux conservateurs, menacés par les tempêtes sociales, le rempart qui leur fait défaut.

Je voudrais enfin que, non contents de revendiquer avant tout, les droits et les libertés de l'Eglise, ils vinssent dénoncer au pays le mal que la Révolution lui a fait, le néant de ses œuvres et l'avortement de ses espérances, et sommer ses tenants d'accepter la lutte, non plus avec des mots et des promesses, mais avec des faits et des résultats.

La banqueroute est complète et manifeste. Jamais elle n'a paru plus clairement que dans la législation qui vient de se terminer.

Maîtres absolus du pouvoir, les hommes de la Révolution n'ont rien su faire pour le peuple : opportunistes et radicaux, si acharnés aujourd'hui dans leurs controverses personnelles, se sont rencontrés pendant quatre ans dans une égale impuissance ; empressés à obéir aux engagements de la franc-maçonnerie, par la persécution religieuse, hypocrite ou avouée, habiles à épuiser les richesses du pays et à abaisser son honneur, ils n'ont donné au peuple ni une loi protectrice, ni une institution féconde, et ne lui ont laissé, en partant, que la déception d'une enquête sans conclusion. Le monde industriel, livré tour à tour aux excès du travail et aux chômages forcés, dévoré par la spéculation et rongé par la misère, retentit du bruit des menaces et des violences : la question agraire se lève sur le pays, engendrée par la destruction des foyers et l'oubli des coutumes chrétiennes : la ruine est universelle, la plainte générale, et ce siècle, enivré de sa révolte contre Dieu, va s'achever dans la colère, la discorde et la stérilité. Voilà les fruits de la grande apostasie nationale, consommée par la Révolution.

L'heure est venue pour les catholiques de se jeter au gouvernail et de sauver du naufrage cette France que l'Eglise a portée dans ses bras et qu'elle avait faite grande, forte et prospère.

Il y va du salut de la patrie.

L'Eglise catholique n'a pas été fondée pour une époque, pour un peuple et pour une forme de gouvernement : elle porte en elle dans tous les temps le salut de toutes les nations. Ce qu'elle a fait, jadis pour tirer la vieille société du sein de la barbarie, elle le fera demain, pour arracher la société moderne à la barbarie révolutionnaire. Il suffit que nous le croyions, que nous le proclamions hautement, et que

confiante dans notre mère, pénétrés de ses leçons, nous soyons résolus à nous dévouer à son service.

Les luttes sociales sont la fatalité de notre temps : désormais elles domineront toutes les questions politiques, et c'est elles qui décideront de la destinée des nations. Il faut que les catholiques y soient préparés et que, dès aujourd'hui, ils s'organisent pour y faire face : or la condition nécessaire de toute organisation, c'est un programme net et précis. Il faut donc que les catholiques en aient un et qu'opposant à la politique matérialiste qui s'appuie sur les droits de l'homme et qui ne donne d'autre règle aux rapports sociaux que l'intérêt individuel, la politique chrétienne qui s'appuie sur les droits de Dieu, garante de tous les droits humains, et qui détermine suivant sa loi le régime de la famille, du travail, du crédit et de la propriété, ils arrachent à leurs adversaires, avec le masque dont ils se couvrent, ce grand mot de justice, qu'ils leur ont dérobé, pour en faire le but et le dernier terme de la réforme sociale.

C'est ainsi qu'entre les menaces ou les tentations du socialisme grandissant et l'optimisme impuissant du libéralisme aux abois, ils montreront à la France une solution pratique et efficace des problèmes qui l'agitent.

Il n'y a pas, à mon avis, d'œuvre plus urgente, plus nécessaire et plus féconde.

Vous connaissez mes convictions et mes espérances au sujet de la forme de notre gouvernement.

Mais, quel que soit le pouvoir qui régisse la nation, il ne saurait se dérober à ces questions vitales pour un pays, ni les résoudre sans rendre à Dieu sa place et sans reconnaître l'empire de sa loi. Le parti catholique aura donc toujours sa raison d'être, soit pour faire entendre ses revendications et arracher à un gouvernement de fait le minimum de réformes dont il est capable, soit pour seconder dans son œuvre réparatrice, un gouvernement national et chrétien. C'est à former ce parti que j'ai consacré avec mes amis, mon travail et ma vie. J'aurais souhaité qu'une première manifestation de sa force pût se produire à l'occasion des élections ; si les conditions de la lutte, les nécessités de l'union, et les exigences de la politique ne le permettent pas toujours, je me réjouirais du moins de voir un certain nombre de candidats se placer sur ce ferme terrain.

Dans tous les cas, au lendemain de la bataille, dès que la poussière en sera dissipée, et quelle qu'en soit l'issue, les catholiques n'auront pas, à mon avis, de devoirs plus pressants que de s'établir fortement dans cette position ; dussent-ils, d'abord, être peu nombreux pour l'occuper, ils verront bientôt, par la force des choses, leurs rangs se grossir et les conservateurs chercher derrière eux un abri contre la désorganisation sociale.

Pour moi, qui ait fait, jusqu'ici, de ces idées, la règle de ma vie politique, je ne les déserterais pas, quoi qu'il arrive ; au sein du Parlement, si mes électeurs m'honorent d'un nouveau mandat, je ne cesserais de défendre les droits de Dieu, la liberté de l'Eglise, et l'indépendance des consciences chrétiennes, et de revendiquer, au nom de Jésus-Christ, la réforme de la législation sociale, la justice pour le peuple et la protection des petits et des faibles. Je supplierai les catholiques de se grouper autour de ce programme et d'organiser, pour le défendre, une énergique et active propagande et j'espère que, Dieu aidant, l'heure ne sera pas loin où, devenus dans notre malheureux pays une force et une espérance, ils paraîtront vraiment à tous, les hommes de l'avenir.

Veillez agréer, Amiral, l'expression de mon plus respectueux dévouement. A. DE MUN.

### Les Anniversaires de la Révolution

II

Nous voulons continuer une revue commencée, il y a quelques semaines, des événements principaux de la Révolution qui se résument en dates et en anniversaires retenus par toutes les mémoires. Il nous faut les caractériser.

C'est par le 14 juillet, dont l'anniversaire venait d'être célébré, qu'il nous a paru opportun de commencer notre revue. Le 14 juillet 1789, en effet, conserve le renom d'une date capitale dans l'ère de la liberté proclamée par la Révolution, car cette date résume la conclusion logique des événements qui au mois de juin de la même année ont été les préliminaires de la Ré

volution. Toutefois, avant de nous arrêter à ces événements qui ont précédé la prise de la Bastille, le premier anniversaire de cette victoire de la Révolution mérite d'être préalablement signalé. Cet anniversaire fut célébré le 14 juillet 1790 par la fête de la fédération ; ce fut au Champ de Mars que la cérémonie officielle eut lieu avec toute la solennité du régime monarchique.

Toutes les autorités constituées : les députés des départements, l'armée, la garde nationale, la municipalité de Paris se réunirent, avec les princes, au Roi que la Révolution avait encore conservé comme représentant nominal de l'autorité souveraine.

Cette cérémonie de la fédération qui avait pour but de prêter le serment de fidélité à la nation, à la loi, au Roi ne pouvait déjà être rabaissée jusqu'à une fête purement civile ou laïque selon le formulaire du Rite républicain de 1885. Dieu n'était pas encore une hypothèse.

Sur un autel élevé au milieu du Champ de Mars, la messe fut célébrée par l'évêque d'Autun, Talleyrand. La religion conservait encore son autorité dans ce temps-là ; on n'avait pas inventé le cléricalisme. Le clergé, d'ailleurs, ne pouvait être éliminé dans une fête nationale où le Roi de France conservait encore sa place. Le progrès de la libre pensée a régénéré l'anniversaire du 14 juillet.

\*\*\*

Avant de continuer dans un ordre désormais chronologique la revue des anniversaires de la Révolution, il est nécessaire de revenir en arrière pour rappeler trois dates qui ont servi de présage à celle du 14 juillet. Ce sont les 20, 22 et 23 juin 1789.

Le 17 juin, l'Assemblée nationale, émanée des états généraux convoqués par le Roi, n'était pas encore constituée, que déjà un décret promulgué par elle invitait les ordres du clergé et de la noblesse à se réunir au tiers-état pour les vérifications des pouvoirs en commun. Cette manifestation était un acte de souveraineté qui faisait disparaître le régime des ordres distincts les uns des autres. Ce décret du 17 juin contenait la nuit du 4 août, mais, entre les deux dates, se place celle du 20 juin, la date d'un anniversaire cher à la Révolution. N'est-ce pas ce jour-là en effet que le serment du Jeu de Paume ne fut pas seulement l'affirmation de la volonté de ne pas se séparer sans faire une constitution ? mais, précédant la réunion du 22 juin dans l'église de Saint-Louis de Versailles, elle était le commencement de la déchéance de l'autorité royale. La séance célèbre qui suivit, du 23 juin, en fut la preuve.

Dans cette séance, Louis XVI fit, en paroles, acte d'autorité et prononça l'annulation des arrêtés pris par l'Assemblée, en annonçant que s'il était contraint de dissoudre les États généraux, il ferait seul le bien du royaume et les réformes nécessaires.

Ce n'est pas en effet seulement l'idée de réformer les abus et les privilèges que la Révolution poursuivait ; mais l'avènement

de la République apparaissait dans un avenir peu éloigné. Le principe démocratique s'affirmait toujours davantage. Le peuple souverain entra en scène. Ce principe essentiellement anti-monarchique n'est-il pas traduit par les paroles de Mirabeau répondant aux sommations du grand maître des cérémonies, de Dreux-Brézé, qui avait invité, au nom du Roi, l'Assemblée à se séparer ?

« Allez dire à votre maître que nous sommes ici par l'ordre du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

Cette réponse devenue historique et citée comme protestation contre le despotisme royal était conforme au langage imposé à Mirabeau par son rôle politique accepté. Le même homme devait bientôt se rapprocher de la Cour pour lui offrir ses services, se sentant découragé par le caractère qui s'affirmait du but véritable de la Révolution.

Ces phrases à effet sont de tous les temps ; elles sont souvent moins l'expression d'un sentiment profond du principe de liberté et de résistance à l'oppression, qu'un langage de convention et de parade.

N'avons-nous pas entendu, il y a quelques années, ce mot que le dernier président de la Chambre des députés, M. Floquet, a jeté avec impertinence au-devant de l'empereur de Russie : « Vive la Pologne, Monsieur. » L'auteur de cette apostrophe, véritable espièglerie grotesque d'écolier, a peut-être espéré immortaliser un mot historique ; le mot est resté dans la mémoire des contemporains, moins comme une protestation prétendue patriotique, que comme une impertinence ridicule adressée à un souverain hôte de la France, et qui restera attaché au nom d'un homme politique peu sérieux.

Mais si toutes les dates citées jusqu'au 14 juillet 1789 méritent des anniversaires solennels de la part des séides de la Révolution, elles ne rappellent en général qu'une forme officielle de la Révolution. La Révolution effective incarnée dans le peuple proclamé souverain, s'est formulée par une logique brutale qui défie l'éloquence des rhéteurs.

(A suivre). L. DUCURTYL.

## A TRAVERS LA SEMAINE

**Rome.** — La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, le 1<sup>er</sup> septembre, chez S. Em. le cardinal Pitra, *ponant* ou rapporteur de la cause, une séance dite anté-préparatoire pour examiner l'authenticité des miracles attribués à l'intercession du vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. L'héroïcité des vertus du vénérable serviteur de Dieu ayant été proclamée, il ne manque plus pour la béatification que le jugement sur l'authenticité des miracles.

**Œuvre du Sacré-Cœur.** — La somme totale recueillie jusqu'à ce jour pour le monument du vœu national s'élève à 16 millions.

Ce chiffre est joli, mais là ne doit pas s'arrêter la charité française. Cette Œuvre est une dette à acquitter, la promesse en a été

faite au nom de la France ; à nous de remplir cette promesse.

**Facultés catholiques.** — A la date du 31 août dernier, les Facultés catholiques de Lyon ont adressé à M. Chevreul, le vénérable doyen des savants, des félicitations et des vœux pour l'heureuse prolongation d'une vie non moins chère à la religion qu'à la science. M. Chevreul entrait dans sa centième année.

Cette adresse lui a été remise par son fils, M. Henri Chevreul, président du Comité de souscription établi à Dijon en faveur des Facultés catholiques de Lyon.

**Exposition d'Anvers.** — La ville de Lyon était dignement représentée à l'Exposition d'Anvers. Plusieurs maisons lyonnaises sont principalement signalées. Un grand nombre de nos fabricants ont obtenu des récompenses.

En donner ici la liste serait trop long pour notre cadre. Nos confrères ont déjà fait connaître leurs noms. Mais nous sommes fiers de constater, une fois de plus, que la ville de Lyon tient toujours le premier rang, et que ses produits en tous genres sont toujours frappés au coin du goût le plus délicat.

**Ce serait un comble.** — Nous lisons dans le *Nouvelliste* :

« Nous savons de source certaine que M. le ministre de l'intérieur a demandé à M. le préfet du Rhône son avis sur la laïcisation des prisons du département. »

« M. Massicault a émis un avis favorable. »

« C'est encore une iniquité à la charge de nos gouvernants. — Cette dernière est particulièrement odieuse, en ce sens qu'elle empêche la religion d'exercer sa salutaire influence sur de misérables pervers qui ne peuvent même pas être électeurs. »

Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans cette nouvelle ; mais nous nous permettons de dire à M. Massicault : Rappelez-vous votre instruction première, rappelez-vous les sentiments de votre famille. Le succès est pour vous aujourd'hui, vous êtes au haut de l'échelle, les flatteurs vous entourent, ils vivent peut-être à vos dépens ; mais, M. le préfet, il y a bien des jours derrière la montagne et une sanction pour tous les actes de la vie. Lorsque la fortune vous aura abandonné, retrouverez-vous ceux qui vous encensent aujourd'hui ? Non ! vous n'aurez plus rien. Aurez-vous, au moins, conquis l'estime des honnêtes gens, pierre d'assise sur laquelle repose l'homme au déclin de la vie. Je ne sais. Mais, dans votre enfance, on a dû mettre sous vos yeux un petit livre plein d'esprit et de sagesse ; il était intitulé : *Pensez-y-bien.*

**Victime du devoir.** — Mgr Forcade, archevêque d'Aix, vient de mourir du choléra. C'est en visitant les malheureux atteints du fléau que Sa Grandeur a contracté ce mal terrible.

En raison du caractère épidémique, les mesures ont été prises pour éviter tout ce qui pouvait être une cause de contagion. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un deuil général ; la population d'Aix et des environs avait pour le vénéré prélat une affection toute filiale.

Les autorités ont montré un respect et un empressement des plus louables.

**Au premier rang.** — A la première nouvelle de la présence du choléra à Saint-Alban, Mgr Bonnet, évêque de Viviers, s'est rendu

dans ce village pour visiter les cholériques. Monseigneur est accompagné de son vicaire général. Le vénérable curé de la paroisse s'est prodigué pour donner ses soins aux malades.

Là où il faut du dévouement, le clergé catholique est toujours au premier rang.

**Devoir des électeurs.** — Le Comité conservateur du département de la Seine avait convoqué mercredi soir les électeurs au Cirque d'Hiver. Bien avant l'heure indiquée, plus de quatre mille personnes s'étaient entassées dans l'enceinte. Deux mille électeurs au moins n'ont pu entrer faute de place.

M. Callia, député de la Seine, occupait le fauteuil de la présidence, ayant à ses côtés M. Ferdinand Duval, président du Comité conservateur de la Seine, M. Godelle, ancien député de Paris, MM. Choppin et Gamard, assesseurs.

La séance a été ouverte par une patriotique allocution de M. Callia, qui a donné ensuite la parole à M. Edouard Hervé. Celui-ci indique le rôle des conservateurs dans les prochaines élections. *Ils doivent protester contre les aventures lointaines, le gaspillage financier, l'intolérance et la persécution. Ils doivent travailler à la liquidation de la politique actuelle, à la pacification religieuse et sociale.*

M. Lerelle, conseiller municipal du quartier de l'École Militaire, prend ensuite la parole : *Energie, persévérance, amour de la patrie, voilà, dit-il, les mots d'ordre à l'aide desquels nous espérons la victoire.*

**Familles royales.** — Mgr le duc de Chartres, Madame la duchesse de Chartres, la princesse Marie, leur fille, et le prince Henri, leur fils, sont en ce moment les hôtes du roi et de la reine de Danemark, au château de Fredensborg, près Copenhague. L'empereur et l'impératrice de Russie, le roi de Grèce, le prince et la princesse de Galles se trouvent également auprès du roi Christian et c'est en présence de cette auguste assemblée qu'ont été célébrées les fiançailles de la princesse Marie d'Orléans avec le prince Valdemar de Danemark.

A cette occasion, le roi Christian IX a remis à Mgr le duc de Chartres le grand cordon de l'ordre de l'Éléphant, le plus élevé des ordres danois.

Le mariage sera probablement célébré en octobre. Le prince et la princesse Valdemar habiteront ensuite à Copenhague, un palais que le roi fait préparer pour eux en ce moment.

**Le propagateur de l'Alliance Catholique.** Ouvrage paraissant tous les trois mois. Sommaire du n° de septembre 1885.

Lettres du Révérendissime général de l'Observance pour l'union du Tiers-Ordre franciscain et de l'Alliance catholique. Urbain II et sa nouvelle armée en face des nouveaux Sarrasins.

La grande recommandation de la très sainte Vierge à Lourdes, accomplie par le Pape Léon XIII. Le rosaire et la guerre. Le coucher du soleil sur les ruines et la croix au soir d'une vie de péchés.

Chronique et progrès de l'Alliance catholique : *Les résultats bénis dans les âmes du pèlerinage de l'Alliance catholique et du Tiers-Ordre Franciscain à Paray-le-Monial.*

M. l'abbé Joseph Lémann, montée de Balmon, 1, directeur de l'œuvre.

M<sup>me</sup> veuve Jaillard, rue des Célestins, 4, présidente de l'Alliance catholique.

## MAITRE JACQUES

Depuis une bonne heure au moins nous marchions à travers un dédale inextricable de petits marais à la recherche d'une chaussée qui conduit à Villars. Nous étions en pleine Dombes. Terre plate, coupée à l'infini par des haies de saule, derrière lesquelles nous apercevions soudain le scintillement éblouissant de l'eau, frappée par un rayon du soleil couchant. Le pied glissait sur une herbe verte et drue qui couvrait la terre noire et humide. Aussi, malgré tous nos efforts, nous avançons peu sur ce terrain détrempe d'où montait une légère buée blanche, rosée par le soleil du soir, qui semblait alors un énorme boulet rouge appuyé sur le bord extrême de la plaine.

Tout cela était bien beau ; mais, pour deux chasseurs harassés, affamés et mouillés, l'idéal était un feu clair de sarments, une bonne table et un lit pas trop dur. Ventre affamé n'a pas d'oreilles et encore

moins d'yeux. Nous marchions donc résignés et muets, lorsque nous vîmes le paysan qui nous accompagnait faire un signe de croix et se serrer vers nous.

— Qu'avez-vous, Jean, pour trembler de la sorte ?

— C'est, c'est M. Jacques, qui fait sa promenade et sûrement jette des sorts. Nous levâmes la tête et vîmes un homme encore jeune marcher à grands pas, en agitant ses bras, le long d'un canal à demi creusé dans la vase et sur le bord duquel s'amoncelaient d'énormes tas de moellons. M. Jacques répétait d'une voix déchirante : Ruiné ! ruiné ! Et il n'interrompait sa plainte que pour se baisser et redresser un moellon tombé d'un tas.

Cet homme avait, malgré ses vêtements en lambeaux, conservé une certaine distinction naturelle ; volontiers nous lui eussions parlé, mais Jean tremblait et voulait hâter le pas. Nous nous remîmes donc en marche, poursuivis par la pensée de ce fou. Racontez-nous, dis-je à Jean, après un moment de silence, l'histoire de cet infortuné. — C'est voyez-vous qu'elle est bien triste et que j'ai peur. — Allons, poltron, parlez et vous dinerez avec nous à Villars. Cette agréable perspective le fit sourire : Jean sans être gourmand ne dédaignait pas les bons morceaux — Eh bien ! Monsieur, il y a de ça trente ans, le père de M. Jacques habitait une cabane en chaume à la place du château qu'on voit là-bas à travers les arbres du parc. C'était un gars solide qui vous avait une poigne et un courage au travail comme pas un dans le pays, avec ça il était

beau garçon, aussi la demoiselle Rose, la fille de M. le Maire, avait un brin d'inclination pour lui. Mais maître Jacques ne pouvait donner que son cœur et ses robustes poings, ce qui, vous le comprenez bien, était trop peu pour les écus de M. Milau. On s'aimait donc mais avec peu d'espoir.

Maître Jacques travaillait comme quatre, économisant tant qu'il pouvait et se désespérait de mettre avec tant de peine si peu de côté, lorsqu'un soir il lui vint une idée. Son père lui avait laissé en héritage un étang vaseux, peu profond, couvert de joncs, où chantaient quelques grenouilles, mais ne rapportant rien, il pensa à le dessécher. Hélas ! comment faire ce travail sans argent ?

Maître Jacques y songeait l'âme inquiète lorsqu'un soir il vit Rose qui semblait l'attendre et vouloir lui causer. Elle gardait les vaches dans un grand enclos, fermé d'une haie vive, et son visage seul se montrait au-dessus de la haie qui borde le chemin. — Qu'avez-vous à être si triste Mademoiselle Rose ? dit Jacques s'arrêtant en tremblant un peu. — Papa veut me marier, et ses joues devinrent roses, plus roses que de coutume. — Mais, mais, Rose, disait Jacques, en tournant son chapeau de feutre entre ses doigts, que vais-je devenir ? — Ayez confiance, Monsieur Jacques, Dieu, si vous faites effort, viendra, je l'espère à notre secours. Jacques allait répondre lorsqu'il aperçut M. Milau. Il partit donc, mais emportant un sourire, et, ce qui vaut mieux, une ferme détermination.

Ici, nous avons atteint la chaussée de Villars, et Jean, rassuré sur la route, bourrait sa pipe. Bientôt, dans l'obscurité devenue complète, nous vîmes briller son brûlot. Et, au milieu d'énormes bouffées, il continuait.

— Rentré à la maison, Jacques compta son argent. Il avait bien mille francs ; un beau denier pour lors ; ça lui permettait bien de vivre un an sans travailler pour autrui. Dès l'aurore il sortit de sa cabane de chaume, et alla voir Monsieur le Curé. C'était un brave homme tout dévoué et de bon conseil, quoique bourru. Aussi, quand Jacques lui exposa son projet, il le traita d'âne bête, d'imprudent, que sais-je. Mais Jacques, amoureux et entêté comme une mule, ce qui n'est pas peu dire, laissa parler le Curé et discuta. Bien lui en prit ; il finit par obtenir gain de cause. On convint que M. le curé lui ferait un plan et au besoin lui prêterait quelques écus.

Jacques se mit le même jour à la besogne. Il faisait bon le voir remuer la pelle et la pioche ; c'était avec une véritable fureur qu'il creusait la terre. Il se reposait en pensant que Rose serait contente.

JOSEPH VÉRY.

(A suivre).

Cette publication se trouve chez Vitte et Perrussel, libraires à Lyon.

**Fribourg.** — Le Congrès eucharistique s'est terminé, dimanche 13 septembre par une procession magnifique. Longtemps la population de Fribourg et de tout le canton conservera le souvenir des belles fêtes auxquelles il lui a été donné d'assister.

**Communication.** — L'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, doit se tenir à Lille, du 17 au 22 novembre, sous le patronage de NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai.

**Impudence.** — M. Ferry n'ose plus s'adresser à la France. Après avoir un moment tenté de jouer le rôle de grand électeur, il s'est prudemment éclipsé et a laissé la place à M. Clémenceau. Toutefois, il nous revient qu'il parle encore aux électeurs des Vosges, et, à l'impudence des mensonges dont l'écho nous arrive, il est facile de le reconnaître. L'autre jour, à Saint-Dié, il a proclamé que la République avait fait plus pour l'agriculture que tous les autres régimes et qu'elle n'avait jamais eu qu'un souci : L'intérêt du travailleur des campagnes.

**Leur culte, c'est la table.** Cette semaine a eu lieu à Voiron un grand banquet maçonnique, environ quatre-vingts francs-maçons de Voiron et de Grenoble y ont pris part.

On y a bu beaucoup bu à la conciliation et à la concentration des forces républicaines.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque :

M. Eparvier, aumônier de la Visitation à Condrieu; a été nommé aumônier des sœurs Saint-Charles à Oullins.

M. Meindre, vicaire à la Tour-de-Salyagny, a été nommé vicaire à Saint-Maurice sur Loire.

M. Châtain, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Clément sur Valsonne.

DÉCÈS

† M. Simon, curé d'Arthun, est décédé le 10 septembre, à l'âge de 70 ans.

† M. Boirivant, ancien curé de Vernaison, chanoine de la Primatiale, est décédé le 17 septembre, à l'âge de 63 ans.

A l'Œuvre !

Quand le crisinistre : Au feu ! retentit dans un village, la nuit, ceux qui ne se lèvent pas sont des lâches et des misérables.

Nous sommes plongés dans la nuit; la France est un grand village, où tout à coup vient de retentir l'appel lugubre et la sonnerie du tocsin.

La France est en feu. Ceux qui n'abandonnent pas leurs affaires les plus pressantes pour courir à l'incendie et l'éteuffer, pendant qu'il en est temps encore, ceux-là — l'heure n'est plus de mâcher les mots — ceux-là sont des lâches et des misérables !

Tous, à cette heure terrible, tous nous devons nous lever comme un seul homme. Tous, du matin au soir, sans relâche, publiquement, au grand jour, nous avons le devoir strict, impérieux, élémentaire, pressant, d'éclairer le peuple et de contribuer au salut de notre bien-aimé pays.

C'est une question de vie ou de mort. Si nous n'arrêtons l'incendie aujourd'hui, demain nous ne le pourrions plus. Demain, la France aura vécu !

La propagande du mal et du mensonge est immense. La propagande du bien et de la vérité doit la surpasser encore.

Au moment où j'écris ces lignes, j'entends une dupe, un ignorant qui péroré, sous mes fenêtres, et qui s'efforce de persuader à un honnête homme que le déficit n'existe pas, que s'il existe c'est la faute de l'Empire, comme si tous les frais de guerre n'avaient pas été payés en 1875, comme si ce n'était pas en pleine paix, et seulement depuis que les vrais républicains nous gouvernent, que la ruine a grandi dans une proportion terrifiante.

Eh bien ! ils sont encore une quantité de pauvres dupes de ce calibre qu'il faut à tout prix tirer de l'erreur et instruire, dans notre intérêt comme dans le leur.

Et voilà pourquoi je prie, je supplie mes lecteurs, au nom de leur plus sacré devoir, de faire, surtout dans ces jours de lutte, une propagande incessante autour d'eux.

Je ne sais le sort que nous réservent les élections prochaines; mais à ceux qui ont assisté comme moi à la magnifique réunion des délé-

gués du Rhône de mardi, la confiance revient; on sent que la victoire est bien près et qu'un coup d'épaule vigoureux, dans ces derniers jours, suffirait pleinement pour nous la donner.

Je voyais un jour, dans un sentier à pic des Alpes, où l'on construisait une route, une vingtaine d'ouvriers vigoureux qui poussaient, à qui mieux mieux, une énorme charrette de terre. Arrivés près du sommet, quelques-uns étaient sur le point de perdre courage et de lâcher pied. Le moment était décisif. S'ils s'étaient retirés, la voiture était précipitée dans un gouffre immense et se brisait en mille morceaux. Une secousse un peu forte suffisait pourtant pour arriver au but. Il y eut un instant d'hésitation; puis tous, d'un commun effort, se couchant presque à terre, hisserent la lourde charge. C'était fait; l'obstacle était vaincu.

Nous sommes, nous tous conservateurs, dans la même situation. Il n'y a plus qu'un pas à faire; il est difficile, mais il n'y en a plus qu'un. Et si nous ne le faisons pas, c'est fini de nous.

Nous le ferons !

A l'œuvre donc et que, dès ce jour, une fiévreuse activité règne dans tout le camp.

A l'œuvre, et qu'on propage la vérité où l'erreur était semée.

Hommes de devoir, hommes sincères, hommes de cœur, à l'œuvre !

Une multitude d'excellents journaux sont à notre disposition. Propagez-les.

Des brochures instructives, simples, claires, substantielles sont à votre disposition; répandez-les partout, partout.

Voulez-vous quelques titres? En voici : *La Crise et la République* (10 fr. le 100), *L'Aventure du Tonkin*, *le Bilan de la République*, *la Guerre religieuse*, *la Ruine des départements et des communes*, toutes d'un prix modique. Mais au premier rang je citerai : les *Lettres de l'amiral Courbet* (3,50 le 100), les *Réflexions d'un prolétaire*, les *Idées d'un électeur* (même prix environ), *la République se démasque* de Léo Taxil (18 fr. le 100), et *le Chemin de la banqueroute* de M. Emmanuel Perraut, très concis et très clair, exposé de notre situation financière (50 centimes la brochure, forte diminution sur le 100).

Il est inutile de dire que nous nous ferons un plaisir de procurer un cent de ces différents opuscules à ceux de nos lecteurs qui nous en feraient la demande. Nous sommes heureux de constater particulièrement combien rapidement s'écoulent celles de Léo Taxil.

Certainement, dans cette énumération, j'en saute, et des meilleurs; mais il me semble qu'avec celles que je viens de citer on peut déjà faire une excellente et très nécessaire propagande.

Donc, encore une fois, à l'œuvre ! Si nous n'y veillons, si nous ne nous surpassons cette fois, la France est perdue !

A l'œuvre ! à l'œuvre !

PIERRE MARCEL.

Messieurs les Candidats

Si j'avais l'heur de faire partie d'un comité — conservateur ou républicain — chargé d'examiner et de choisir parmi les candidatures à la députation, je voudrais faire subir à tous les candidats un petit interrogatoire sans lequel je ne croirais pas pouvoir me prononcer en connaissance de cause.

Je poserais donc à chacun des aspirants les questions suivantes :

Quel motif vous a porté à rechercher ou simplement à accepter une candidature ?

Si c'est l'espoir d'être utile au pays qui vous a guidé, quelles lumières apportez-vous à la Chambre? Sur quel point contribuerez-vous à éclairer vos collègues? Sera-ce en matière financière? en jurisprudence? sur les questions militaires? en agriculture? sur les traités de commerce? Quelles preuves pouvez-vous donner de vos connaissances sur un ou plusieurs de ces chapitres?

Voilà ce que je voudrais demander à tout candidat sollicitant le suffrage de ses concitoyens.

Eh bien, sans rien préjuger, je crois fort qu'adressées à MM. Fouilloux, Deholo, Fond, Jugy, Guillaumou, Rochet, ces questions n'obtiendraient pas de réponses, m'autorisant à octroyer à ces messieurs ma confiance et mon bulletin de vote.

Voyons M. Fouilloux, je vous prends en particulier vous, le plus remuant des sollicitants du mandat législatif. Vous croyez-vous vraiment les aptitudes nécessaires à l'emploi,

et pensez-vous savoir mieux diriger les affaires du pays que vous n'avez su diriger les vôtres; Vous comprendrez bien que j'hésite à vous donner une voix qui vous permettrait en matière financière de faire échec à la voix de M. Leroy-Beaulieu, en matière militaire d'annuler la voix d'un vieux général blanchi dans le métier des armes, etc., etc.

En quoi donc êtes-vous capable de rendre des services? Je crois fort que ce n'est qu'en matière religieuse ou plutôt anti-religieuse. La R. L. Bienfaisance-Amitié, vous a donné probablement toutes les connaissances nécessaires. Eh, mon cher M. Fouilloux, cédez la place à M. Gay. Il n'est pas moins anticlérical que vous, et il est autrement gai!

Parlons sérieusement. Un journal de votre parti vous a qualifié de *politicien vulgaire*. Eh bien! des politiciens vulgaires nous en avons assez, nous en avons de reste. Nous voyons l'état dans lequel ils ont mis notre beau pays, et il n'est pas difficile de deviner où ils le mèneraient s'ils continuaient à l'administrer. Ce qu'il nous faut, ce sont des gens capables de sortir la France des ruines que vous et les vôtres avez amoncélées sur elle. Messieurs les candidats du Comité central, vous êtes des nullités, des incapacités.

Faites place aux hommes de savoir et de mérite !

SINGERUS.

Un Génie opportun... iste

Il ne faut pas se laisser démonter pour si peu de chose. Tout arrive, comme dit l'autre, et c'est sans le moindre trouble que j'ai appris, aujourd'hui même, que M. Brisson était un génie.

Ça, c'était nécessaire. M. Gambetta mort, M. Ferry *idem*, il était absolument urgent, la place étant vacante, qu'un génie vint le remplacer. Ce génie on l'a trouvé, je voulais dire, on l'a créé, fait sur mesure, comme un pantalon. Ce génie, c'est M. Brisson.

Ce n'est pas sans un rude travail qu'on est arrivé à cette métamorphose. Rien dans les habitudes de M. Brisson ne faisait présager une fin si triste. Aussi lui a-t-on beaucoup donné et on lui donne beaucoup.

On l'a gonflé comme un ballon. Je crains même qu'on ne l'ait trop gonflé et rien ne m'étonnerait si le 5 octobre on venait me dire : Vous savez. Il était trop gonflé. Il a éclaté.

Certainement cela ne ferait pas l'affaire du gouvernement *qui divise le moins*. Étant donné qu'ils sont là cinq ou six cents cramponnés à la nacelle et qui attendent que ça monte, si tout à coup la chose claquait, ces cinq ou six cents se trouveraient dans une position si bête que ce serait tout à fait gênant.

Rien n'est désagréable comme ces sortes de de situation, en public. C'est exactement celle du monsieur qui veut ouvrir son parapluie et qui découvre qu'il a pris une canne, celle de ceux qui près d'étancher leur soif et de goûter d'un doux nectar se voient souffler leur verre, enfin, c'est la position de tous ceux qui comptent bien sur une chose et ayant dit à tout le monde : Vous savez, je vais être nommé ceci on cela, sont ridiculement volés au bon moment.

N'importe, les Tonkinois jouent gros jeu. Ils gonflent, gonflent le ballon, sachant bien qu'il le faut épouvantablement gros pour les soulever tous et préférant risquer tout, même le claquement final que de ne pas partir au plus vite. Tels ces chasseurs poursuivis par des lions et qui aiment mieux crever leur cheval que s'abandonner aux dents des terribles carnivores.

Ah! s'ils le gonflent, leur ballon! C'est monstrueux!

M. Brisson est plus qu'un génie.

Ses discours sont sublimes. Ils sont le *catéchisme* des vrais républicains. Le mot a été dit par les maçons; c'est drôle pour des prêtres-phobes! Il paraît que c'est une bonne chose que le catéchisme pour qu'on s'en serve quand même, malgré que ce soit cléricale, pour vanter une œuvre, pour dire qu'elle est excellente, que rien ne lui est supérieur. Allons, nous avons encore de bonnes choses à notre service, pauvres arriérés!

Donc, M. Brisson a fait un catéchisme. Les populations l'apprendront par cœur, et cela seul suffira à les rendre heureuses, riches, grandes et prospères. Lisez le catéchisme Brisson. Cet homme est étonnant, étonnant!

Brisson! Brisson!! Brisson!!!

AUGUSTIN RÉMY.

BIBLIOGRAPHIE

L'ANGE CONSOLATEUR, Messenger de l'Heure-Sainte. Revue bi-mensuelle, fondée par un comité de prêtres et de religieux, et honoré de la haute approbation de Mgr de Roverie de Cabrières, évêque de Montpellier. — Prix de l'abonnement : 5 fr.; le n° 15 cent.

On s'abonne à Agde (Hérault), chez M. Blanc, rue des Muses, 21.

Nous empruntons au numéro spécimen les lignes suivantes :

« Ce n'est point une dévotion nouvelle que nous venons proposer aux âmes d'élite qui sont, à cette heure suprême, l'unique espoir de l'Eglise et de la France.

« La dévotion de l'Heure-Sainte nous a été enseignée et instamment recommandée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, par l'entremise de la bienheureuse Marguerite Marie.

« La Sainte Eglise en l'érigant canoniquement en confrérie, n'a fait que reconnaître l'authenticité de sa divine institution... Cette illustre confrérie compte déjà soixante-dix mille associés. Mais hélas ! combien de chrétiens qui ne connaissent même pas cette œuvre, à laquelle le divin Maître a daigné donner, à plusieurs reprises, une sorte de consécration officielle...

« Nous voudrions faire connaître cette réparatrice dévotion de l'Heure-Sainte... Nous voudrions la faire aimer et surtout pratiquer, par des milliers et des milliers d'âmes d'élite, en la leur rendant simple, facile et attrayante.

« C'est dans ce but que nous venons de fonder l'Ange Consolateur, dont la première pensée nous est venue à Paray-le-Monial aux pieds du Sacré Cœur de Jésus.

Au chapitre xxii de l'Evangile selon Saint Luc, nous lisons :

« Il lui apparut un ange qui venait du ciel pour le fortifier. »

Or Jésus aujourd'hui n'agonise-t-il pas de nouveau dans son Eglise, dans la plus perfide et la plus écœurante des persécutions que l'enfer ait jamais suscitées.

*L'Eglise, expansion de Jésus-Christ dans l'humanité, reproduit, dans les phases de son histoire, la suite des mystères de l'Homme-Dieu. Maintenant elle est avec Jésus au jardin de Gethsémani; et ne sentez-vous pas que nous avons besoin, nous aussi, de prendre part, d'une manière plus spéciale, au douloureux mystère de l'agonie?... C'est une œuvre dont on ne saurait méconnaître l'opportunité toute providentielle et la haute importance*

Ces paroles sont de Mgr Mermillod.

Ajoutons que la nouvelle revue est loin de ne parler qu'au cœur, et à la catégorie des âmes tendrement pieuses. Autour de ce sujet principal : l'Agonie de Jésus, entendue dans toute sa profondeur et son universalité, elle se propose de rayonner en tous sens vers les aperçus les plus variés et parfois les plus curieux, particulièrement dignes de l'attention de l'historien, du savant, du poète et du philosophe.

M<sup>ME</sup> JOURDAIN

SAGE-FEMME  
Rue de Chartres, 89, LYON

TRAITEMENT SPÉCIAL  
Des dérangements de matric et maladies intestinales. — Voici quelques symptômes : Gonflement du ventre, maux de reins, digestions difficiles.

Visible tous les jours de 9 h. à 4 h.

MALADIES DES YEUX

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Lyon du docteur Louis de MARHEK. Ce célèbre oculiste-docteur, qui habite la France depuis plusieurs années, s'est acquis une renommée bien justifiée dans le traitement de la maladie des yeux et toutes les maladies chroniques. Guérison radicale et prompt, sans opération, par un nouveau traitement, des maladies des yeux, même les plus anciennes et les plus rebelles : ophtalmies, amauroses, cataractes au début, blepharites, maladie de la cornée, de l'iris, de la rétine et de la choroïde.

M. le docteur de MARHEK est visible à l'hôtel du Havre et du Luxembourg, rue Gasparin, n° 6, depuis le 20 avril, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir jusqu'à fin septembre.

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Les onze conférences données l'année dernière par des hommes éminents, sont réunies en brochures et paginées de manière à former un premier volume.

CONFÉRENCES DE LA SECONDE ANNÉE :

*Le Souffle vital d'un peuple et la Question sociale*, par M. MARRBOT, vicaire général d'Aix.

*Description de Pompeï*, par M. DE SÉRANON, avocat près la Cour d'Aix (Provence).

*La Souveraineté*, par M. JUST GUIGOU, doyen de la Faculté libre de Droit.

*Le Capital*, par M<sup>e</sup> HORNOSTEL, avocat du barreau de Marseille.

*La cité chrétienne*, par M<sup>e</sup> BOISSARD, avocat près la Cour d'appel d'Aix.

*Ni Dieu, ni Bêtes*, par M. l'abbé CHERRIER.

*L'action sociale du christianisme*, par M. HENRI LAUTARD.

*Controverse sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat*, soutenue par les P. P. MAS ET MANUEL.

(En vente dans nos bureaux).

Concerts-Bellecour

Voilà la saison des Concerts terminée à Bellecour. Il semblera peut-être un peu tard déjà pour parler de la dernière soirée dont nous n'avons pu donner le compte rendu dans notre dernier numéro. Aussi, nous n'insisterons pas sur cette dernière séance qui a couronné l'intéressante série des Concerts-Bellecour. Constatons seulement le succès obtenu par tous les artistes sans exception, notamment par MM. Bedetti et A. Luigini, dans le grand duo de concert pour deux violons de A. Luigini. Les nombreux auditeurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux deux éminents artistes, ainsi qu'à MM. Javid et Lacome et à M<sup>lle</sup> Sivori.

Félicitons une dernière fois M. Luigini, l'organisateur de ces intéressantes soirées qui sont un délicieux passe-temps pour le public et qui peuvent être aussi d'un grand avantage aux artistes Lyonnais, virtuoses ou compositeurs. Et maintenant, à l'année prochaine!

VARIÉTÉS

La place Bellecour ou de Louis-le-Grand, à Lyon

(suite)

Henri IV étant venu à Lyon en 1595, courut la bague dans le pré de Bellecour. Pendant qu'il était occupé à cet exercice, il aperçut Lesdiguières qui arrivait du Dauphiné, suivi de plusieurs capitaines; il piqua droit à lui, la lance baissée, en criant: Ah! vieil huguenot, vous en mourez. Lesdiguières lui ayant fait la révérence, le monarque lui adressa ces paroles flatteuses: *Soyez le bien venu: vous êtes celui de tous mes serviteurs que j'avais le plus envie de voir*<sup>1</sup>.

En 1600, un sieur Philibert Piccard, dit La Barre, faisait enlever, moyennant deux écus, les chardons que le Consulat avait fait faucher dans la place Bellecour pour la revue des troupes qu'Henri IV devait y passer<sup>2</sup>.

Ce même Philibert Piccard, dit La Barre, achète de Jacques Alias, par acte reçu Labruyère, notaire, le 6 août 1607, un jardin clos de quatre murs, situé au tènement de Bellecour, à l'angle de la rue Bellecordière (qui

fait partie aujourd'hui de la rue de la République) et de la place Lévis.

Henri IV, et après lui Louis XIII, ordonnèrent au Consulat d'acheter le pré de Bellecour. L'acquisition ne fut consommée qu'en 1618; on y établit des promenades et un jeu de mail qui longeait l'église de la Charité<sup>3</sup>; mais il restait encore des emplacements, appartenant à des partikuliers, et qui coupaient cet ensemble d'une façon ridicule. Le Consulat les réunit en 1653, et s'occupa d'abord de former une place régulière. M. Robert de Cotte, architecte et intendant des bâtiments du roi, en présenta le plan et le dessin, et il fut arrêté par Louis XIV qui chargea le maréchal de Villeroy d'en surveiller l'exécution. On acheta, du côté de la Saône, pour les démolir, les maisons de MM. de Chaponay, Giraud, Lappera, Gaillard, celle de la Pomme de Pin et une partie du jardin de M. Mascaranni<sup>4</sup>.

Cette place forme un carré long irrégulier de 158 toises de longueur, sur 100 de large d'une part et 113 de l'autre. On fit disparaître cette irrégularité par une plantation de tilleuls qui occupait toute la face méridionale et dérobaient la vue des maisons bâties de ce côté.

Vers le milieu du dix-septième siècle, on découvrit à Bellecour, en creusant la terre, un de ces anciens édifices que les Romains appelaient *Ustrinum*. C'était un bâtiment grand, solide et tout entouré de murailles, où l'on brûlait les corps, surtout ceux des pauvres gens qui n'avaient pas de quoi faire la dépense d'un bûcher. Selon le P. Colonia, ce serait sans doute dans cet *Ustrinum* que les païens firent porter les corps de nos premiers martyrs pour les y consumer par le feu, etc.

La ville versa, en 1657, trois cent quatre-vingt-deux mille livres à la caisse des Consignations pour l'acquisition du pré et tènement de Bellecour<sup>1</sup>.

C'est dans l'hôtel de Lavalette, ancienne maison Mascaranny, faisant suite à la façade de l'ouest à l'extrémité de la promenade de Bellecour, que logea Louis XIV lorsqu'il vint à Lyon, en novembre 1658. Le prince Henri de Prusse y logea aussi en août 1784, et les ambassadeurs de Tipoo-Saïb en juillet 1788<sup>2</sup>. On voyait autrefois, au mur de clôture du jardin de cet hôtel, une inscription indiquant qu'en 1711 le Rhône et la Saône s'étaient réunis dans ce

lieu à quatre pieds de hauteur. La salle d'opéra, située dans la maison Chaponay à Bellecour, fut renversée par cette inondation. Il y avait six pieds d'eau contre le portail de l'église de la Charité.

Le Consulat, d'après la demande du maréchal de Villeroy, vota, le 20 mars 1686, l'érection sur la place Bellecour d'une statue équestre en bronze de Louis XIV. Une convention fut passée entre la ville et Martin Desjardins, qui s'engagea à exécuter ce grand travail pour le prix de quatre-vingt-dix-mille livres dans l'espace de deux années; il tint parole. Les frères Keller fondirent cette statue, la plus grande qu'il y eut alors en France. Louis était vêtu à l'antique, en costume héroïque, sans selle ni étriers, il montait un cheval de bataille long de seize pieds de la tête à la queue. La hauteur du groupe, depuis les pieds de l'animal jusqu'au sommet de la tête du cavalier, était de dix-neuf pieds. La figure du cheval était d'un dessin correct, il portait du pied gauche mais il avait l'encolure trop courte. Cette statue équestre pesait trente milliers. Le bronze était composé moitié de cuivre rouge et moitié de cuivre jaune; il fut coulé d'un seul jet<sup>4</sup>. On la transporta par eau, on l'embarqua à Paris sur la Seine jusqu'à Rouen, et de là, par mer, elle vint par le détroit de Gibraltar dans la Méditerranée jusqu'à l'embouchure du Rhône, d'où elle remonta ce fleuve jusqu'à Lyon. Elle arriva le 25 juillet 1701. Le Consulat la reçut à Ainay et l'accompagna jusque vers le pont de bois de Bellecour, où elle resta longtemps déposée sur le bord de la Saône, au lieu appelé depuis Port du Roi.

<sup>1</sup> Monfalcon. *Histoire de Lyon*, II, p. 802

(A suivre)

MARCHE

Nous sommes entrés dans la hausse que nous faisons pressentir la semaine dernière. Cette hausse est lente, mais elle n'en sera que plus durable. Le cultivateur en effet n'est plus si pressé d'argent, il peut attendre. Il a pour lui les droits sur les céréales et les mauvaises récoltes aujourd'hui avérées de Russie et d'Amérique. De tous côtés on se met aux vendanges, la température de ces derniers jours a été très favorable et là où la grêle n'a pas passée les résultats paraissent dépasser les espérances.

GRAINS

Blés du Dauphiné. Vieux. . . . .	21 50 à 22 »
— Nouveaux. . . . .	21 » à 21 50
— Lyonnais. . . . .	22 50 » »
Les 100 kilog. rendus à Lyon.	
Blés de Bresse. . . . .	21 75 » 22 »
Blés du Bourbonnais. . . . .	22 » à 24 50
— Nivernais. . . . .	22 50 » »
— Bourgoigne. Vieux. . . . .	22 » à 22 75
— Nouveaux. . . . .	21 50 » 21 25

Quelques affaires à ce prix, plus nombreuses que la semaine dernière.

Farines. — Marché lent, affaires seulement pour la consommation.

Farine de commerce 1 <sup>re</sup> . . . les 125 k.	41 50 à 42 50
— — — ronde. . . . .	34 » à 34 75
— de boulangerie 1 <sup>re</sup> . . . . .	44 » à 45 50
— — — ronde. . . . .	38 » à 39 50

Sons. — Sans variations. Marchandise toujours offerte, sons 11,25; sons ordinaires, 10,75 à 11, recoups, 10,50 fleurages blancs, 14 à 14,50; fleurages bis, 12,50 à 13.

Avoines.

Dauphiné. . . . .	17 25 à 18 25
Bresse. . . . .	16 25 à 17 »
Bourbonnais. . . . .	17 50 à 18 »
Bourgoigne. . . . .	18 50 à 18 25

FOURRAGES

Ventes calmes.

Foin de pays. . . . . les 125 k.	41 » à 41 50
— de Bourgoigne. . . . .	13 25 à » »
Paille de froment. . . . .	6 25 » 6 »
— de seigle. . . . .	6 50 à » »
— d'avoine. . . . .	6 75 à » »
Regains. . . . .	9 » » »
Luzerne nouvelle. . . . .	10 » à 10 50

BESTIAUX

Bœufs. — Mardi 15 septembre, vente assez bonne 703 bœufs, prix moyen 0,70, 0,75 la livre, poids vif. Charollais 62 à 75; Bressans 62 à 75; Italiens 70 à 75; Dauphinois 65 à 74; Bourbonnais 68 à 75. Il y avait 408 veaux qui se sont vendus difficilement de 88 à 102 fr. les 100 kil., poids vif. Vente faible.

Judi 17 septembre 3857 moutons; vente passable, le cours a été de 70 à 90 cent. la livre, poids mort.

Lundi 14 septembre, 1065 porcs ont été amenés, vente assez bonne, les prix sont en moyenne de 54 à 58 la livre, poids vif.

Charollais 59 à 62; Midi 53 à 58; Bressans 53 à 57; Bourbonnais 53 à 57.

THUR LEP.

INSECTICIDE GALZY

Destruction Infaillible

Des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kilog., 12 fr., 100 gr. par la poste 1 fr., 95

FABRIQUE : cours d'Herbouville, à Lyon

Le Propriétaire-Gérant : H. LEBLANC

**CHAPELLERIE**  
RIVIER Sœurs  
43, rue Centrale et rue Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la chasse; Chapeaux bain de mer en toute nuance; Casquettes souples et Casques de toute forme. — Chapeaux de paille à tous prix.

**BONNE OCCASION** Chapeaux pour musiques, fanfares, orphéons, chasse, pêche.

**CARROSSERIE**  
1<sup>re</sup> MAISON DE CONFIANCE  
A LYON  
**P. CHARREL**  
Ancienne maison ROBERJOT  
Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.  
Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

Les Chants Royalistes

La IV<sup>e</sup> série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les I<sup>re</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I<sup>re</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

**LA RÉPUBLIQUE SE DÉMASQUE**  
Brochure par Léo Taxil (Gabriel Jogand)  
**BROCHURE D'ACTUALITÉ ET DE PROPAGANDE**  
S'adresser dans nos Bureaux

**TRIBUNE DU TRAVAIL**  
**PLACEMENTS GRATUITS**  
Bureau: rue Désirée, 6, au 2<sup>e</sup>  
Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure  
Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

**DEMANDE DE PLACES**  
Une dame, bonne repasseuse et bonne lingère demande des journées bourgeoises. 411.

Un homme de 30 ans, ayant été occupé pour les commissions et les écritures dans deux administrations publiques de la Suisse romande, désire se placer dans des conditions analogues. S'adresser à M<sup>me</sup> Desax, rue du Plat, 27.

Un homme marié, ayant profession sédentaire, désirerait trouver une loge bien claire. S'adresser à M. Masset, rue Bugeaud, 87.

Une dame veuve, excellentes références, demande une place de dame de compagnie ou de comptable. 416.

M<sup>me</sup> Picard, Montée Saint-Barthélemy, 9, au 3<sup>e</sup>, demande du travail de couture à faire chez elle.

Une demoiselle 30 ans, couturière à son compte, désirerait trouver une bonne place chez une bonne couturière. 566.

Un menuisier ayant son outillage, demande du travail chez propriétaire, usinier, etc. 770.

Un jeune homme de 18 ans, pourvu de plusieurs titres de capacité, désirerait un emploi dans bureaux, maison de commerce ou dans une perception. Bonnes références. 764.

Un jeune homme, 14 ans, intelligent, désire trouver une place pour faire les courses, de préférence dans un magasin de quincaillerie. S'adresser, 8, rue Vauzelles (Croix-Rousse), chez M. Commarmond, épicière.

Douzième Année

LA  
**FRANCE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL UNIVERSEL  
Littérature, Sciences, Morale, Récréation, etc.  
Paraissant tous les Samedis

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Paris, Départements, Algérie: Un an. . . . .	20 fr.
— — — — — Six mois. . . . .	10 »
— — — — — Trois mois. . . . .	5 »
Abonnement d'un mois à l'essai. . . . .	1 fr. 75
Etranger (union postale): Un an. . . . .	25 fr.

**Prix du Numéro. 50 centimes**  
PAR LA POSTE: 60 CENTIMES

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. l'abbé ROUSSEL, Directeur, 8, rue de La Fontaine, PARIS-AUTEUIL.

Rédaction, Administration, Abonnements  
40, rue La Fontaine, PARIS-AUTEUIL

**HOTEL DE ROME**  
LYON  
Rue du Peyrat, 4 (Bellecour)

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES  
par son  
CONFORTABLE ET SES PRIX MODÉRÉS

BUREAUX: Place des Célestins, 1. Quai Saint-Antoine, 20. Rue Lanterne, 4.

**AU CANON D'OR**  
10, rue Bellecordière  
**BON-GARCIN**  
Fabrique de malles  
En tous genres, Sacs de voyage  
Gibettières Cartables

**La Franc-Maçonnerie démasquée**  
REVUE MENSUELLE  
Des doctrines et faits maçonniques  
Publication grand in-8 de 48 pages.  
— Un an: 5 fr.; six mois: 3 fr. Union postale: un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. 50

**LA MAISON DE FRANCE**  
Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. . . . . 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

**HISTOIRE D'HENRI IV**  
Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN  
1 vol. in-8, de VIII-516 pages  
Avec cette épigraphe: « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIERRE IX.

Se trouve dans nos Bureaux